

## CONSIGNES ET MESURES GENERALES

Pilotage		
Responsable Covid-19	<b>Nom: MOMPELAT</b> <b>Prénom: Eric</b> <b>Missions:</b> Le responsable Covid est chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre. Il recueille les dernières recommandations et évite toutes les fausses informations, protocoles etc. Il assure la gestion et le suivi des stocks des produits et EPI (Equipements Individuel de Protection)	Formation Accès textes réglementaires
Personnel bénévole et salariés	<b>Les moniteurs sont chargés</b> de faire respecter les consignes (départs décalés...). Ils vérifient que les moyens mis en place sont appliqués et respectés. Ils signalent les problèmes rencontrés dans la journée.	
Traçabilité	Mise en place <b>d'un registre quotidien des personnes présentes</b> sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée.	Cahier ou fichier informatique
Amélioration	<b>Organiser l'échange, le retour d'expériences</b> avec les professionnels, les collaborateurs bénévoles et moniteurs pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration.	Réunion hebdomadaire
Règlement intérieur DSI	<b>Appliquer et adapter le règlement intérieur et le DSI</b> (Dispositif d'intervention et de surveillance) en fonction de l'évolution des règles fédérales et gouvernementales.	
Inscriptions/Accueil		
Accueil	<b>Limitation du nombre de personne</b> à l'intérieur afin de garantir le respect des règles de distanciation. Un flacon de <b>gel hydro alcoolique</b> sera disponible. <b>Aménagement d'une zone d'accueil extérieure protégée (si possible)</b>	Paroi de protection pour l'accueil Gel hydro alcoolique Distributeur de gel
EPI accueil	<b>Port de masque ou (et) d'un écran</b> de protection pour le personnel (attribution nominative et désinfection régulière). Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable changement toutes les 4heures <b>Port obligatoire de masque pour</b> les usagers.	EPI (masque et visière)
Information	Une <b>information sur les consignes de sécurité sanitaires</b> à respecter (distanciation sociale, lavage des mains...) a été ajoutée dans les documents d'inscription, sur le site internet, les réseaux sociaux et campagne d'email). Un classeur est à disposition des usagers à l'accueil (le règlement intérieur et le DSI)	Classeurs et pochètes transparentes
Engagement	<b>Chaque usager s'engage à respecter</b> (et faire respecter par les personnes dont il a la charge) <b>les consignes de sécurité sanitaires</b> (distanciation sociale, lavage des mains...): sur la feuille d'inscription ou à partir de l'acceptation du règlement intérieur de la structure.	Rédaction et impression fiche d'engagement à partir du modèle type FFvoile
Inscription et paiement	<b>L'inscription et le paiement en ligne doivent être privilégiés</b> Si réservation possible sur tablette la désinfecter après chaque utilisateur	Logiciel de gestion en ligne



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

### PRECONISATIONS ET MESURES GENERALES

Site général		
Zone d'intervention	Chaque site est organisé de manière à faire respecter la distance physique et les gestes barrières par les personnels et le public accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention du club nautique (parking, cheminements, zones de stockage, salles...). L'accès aux zones qui ne permettent ce respect seront soit interdit soit soumis à réglementation (Port du masque obligatoire; réservé au personnel etc.). Un affichage indiquera la règle à respecter ou l'interdiction d'accès.	
Nettoyage des locaux	<b>Le nettoyage/désinfection</b> des différentes zones d'intervention du centre Nautique sera renforcé (périodicité suivant le lieu et l'usage). Les moniteurs devront noter sur une fiche chaque intervention en précisant la date et l'heure. <b>Les espaces intérieurs</b> doivent être régulièrement aérés si nécessaire (15 minutes à 3 fois par jour). Les points de contact : poignées de portes, portes, WC, seront désinfectés régulièrement. Les pratiquants sont invités à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires. L'utilisation des aspirateurs n'est pas souhaitable sauf en cas de nécessité absolue (Nettoyage de la poussière de fibre de verre après ponçage etc.)	
Zone d'attente accueil	A l'entrée de l'école de voile et de la zone d'accueil, les usagers sont tenus de respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale: marquage distance, Gel hydroalcoolique pour le lavage des mains : nettoyer le bouton poussoir régulièrement.	
Espaces de vie	L'accès aux lieux de vie (Carbet, salle polyvalente est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières: . Nettoyage avec détergent des surfaces utilisées après par chaque utilisation . Nettoyage des machines (micro-ondes, machine à café) après chaque utilisation . usage de couverts personnels. . Régulation du Flux d'entrée . Distance de sécurité entre les personnes au moins 1 m	
Salles intérieurs	<b>Le</b> nombre de personnes présentes sera limité en fonction de la taille de la salle dans le respect de la réglementation relative à la distanciation sociale. Ces salles seront régulièrement ventilées.	
Sens de circulation dans la structure	Un <b>affichage clair et précis</b> indique le sens de circulation dans l'infrastructure pour favoriser la marche en avant pour éviter les croisements (entrée/sortie distincte...). Les usagers sont tenus de respecter le sens de circulation.	Peinture
Affichage	Des <b>informations spécifiques</b> sur le dispositif sont affichées dans l'ensemble des espaces intérieurs de la structure et à l'extérieur sur le tableau d'affichage réglementaire : accueil, extérieur, vestiaire, sanitaires, local technique, etc. Compte tenu de la modification régulière de la réglementation les usagers et le personnel sont invités consulter régulièrement le panneau d'affichage.	Affiches FFVoile



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

### PRECONISATIONS ET MESURES GENERALES

Accueil des pratiquants et usagers		
Ouverture	En période de <b>forte fréquentation</b> : à l'ouverture des activités, les moniteurs prendront les dispositions nécessaires pour filtrer les arrivées et organiser le flux de personnes. L'organisation devra privilégier une <b>arrivée échelonnée</b> des différents groupes si possible.	
Effectifs	Constitution de groupes de 10 pratiquants maximum, encadrements inclus.	
Distance sociale	Conformément à la réglementation	
Briefing et débriefing	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance 1 m minimum, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets... Les briefings et Débriefings se déroulent en extérieur.	
EPI accueil pratiquants	<b>Le port d'un masque ou d'un écran facial</b> est obligatoire lorsque les règles de distanciations ne peuvent être appliquées. Les préconisations des fabricants concernant l'utilisation des EPI doivent être respectées. Le personnel peut imposer le port du masque s'il le juge utile. Chaque usager devra se munir de son propre masque de protection.	EPI Masque Gants Visière
Accompagnateurs	Un seul adulte <b>accompagnateur est autorisé à accompagner</b> les mineurs pour la dépose et récupération du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans le centre nautique. Cet accompagnateur doit être muni d'un masque s'il doit rentrer dans la structure.	
Produits de désinfection	Les produits nécessaires à l'hygiène et à la désinfection seront disponibles sur toutes les zones d'activité. Pour les espaces dédiés à la plaisance, chaque plaisancier doit se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique et assurer les règles d'hygiène et de distanciation sociale à bord de son bateau dans le respect des textes en vigueur.	Poubelles à pédale Sacs poubelles Savon liquide Soluté hydro alcoolique



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

## PRECONISATION ET MESURES GENERALES

Vestiaires et sanitaires		
Affichage	Les <b>recommandations concernant les</b> mesures barrières, lavage des mains, gels hydro alcooliques (modèle affiche personnalisables) dans les sanitaires seront affichées à l'entrée.	Affiches FFVoile
Nettoyage	Lors de la réouverture, il sera procédé à un nettoyage pour remise en propreté suivant un protocole adapté (purge du circuit d'eau, ventilation...) et vérifier le bon fonctionnement des sanitaires. Nettoyage et désinfection des locaux chaque jours. Désinfection régulière des points de contact : poignées de portes, portes, WC, Les moniteurs doivent sensibiliser les pratiquants à auto nettoyer les points de contacts et les sanitaires. Les interventions de nettoyage seront notifiées dans une <b>fiche de suivi de l'entretien quotidien</b> .	Produit de désinfection Sacs poubelles Poubelles à pédale Gants Distributeur de papier WC Balai serpillière Sceau Distributeur de savon
Accès	<b>L'utilisation des vestiaires dépendra de la réglementation gouvernementale et préconisations fédérales. En cas d'interdiction, une affiche sera apposée à l'entrée de chaque vestiaire.</b> L'utilisation de douches extérieures sera privilégiée. En cas d'ouverture des vestiaires, le nombre de personne sera régulé par le moniteur. Une signalisation d'espacement à terre et sur le mobilier sera réalisée. L'accès aux sanitaires est autorisé. Avant de pénétrer à l'intérieur et de manipuler la poignée de la porte d'entrée, les usagers et le personnel doivent soit se laver les mains avec du savon ou utiliser les solutions hydro alcooliques mises à leurs disposition.	Vérifier si l'accès aux vestiaires est autorisé
Installations et équipements temporaires de substitution	En cas de fermeture des vestiaires le club peut prévoir l'aménagement d'installations temporaires pour permettre aux pratiquants de ranger ses affaires personnelles ou de se changer. Les casiers ou caisses plastiques individuels à l'extérieur des vestiaires doivent subir un <b>nettoyage</b> et une <b>désinfection</b> après chaque changement d'utilisateur.	Bacs de rangement Casiers extérieurs numérotés
Mise à l'eau et navigation		
Support de navigation	Les pratiques préconisées s'orienteront prioritairement vers les supports permettant une pratique en solitaire (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.). Néanmoins la pratique en double est autorisée. Le bateau et ses équipements seront aménagés pour permettre le respect des mesures barrières (double bout de resalage, signalisation sur le trampoline)	
Evolution	Les stagiaires doivent éviter les contacts entre bateaux et maintenir une distance de sécurité de 5 mètres minimum entre eux. Ils doivent adapter leur bateau (prise de ris etc.) et leur technique de navigation afin d'éviter les dessalages.	
Départ et retour à terre	Echelonner les départs de chaque groupe. Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau et retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés dans le temps ou sur la plage entre les groupes.	



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

### PRECONISATIONS ET MESURES GENERALES

Matériel nautique		
Accès au matériel nautique	Le matériel (voile, accastillage....) est déposé et récupéré à l'extérieur par les moniteurs ou une personne désignée afin d'éviter la circulation et l'affluence des pratiquants dans les zones de stockage. Au retour, le pratiquant nettoie et désinfecte le matériel selon le protocole établi par le moniteur.	Signalisation au sol
Affaires personnelles des pratiquants	<p>Il est conseillé que chaque pratiquant dispose d'un sac individuel pour stocker ses effets personnels le temps de la séance.</p> <p>L'équipement et le matériel personnels de navigation doivent être facilement identifiables (marquage du sac, de la gourde, gilet, combinaison, sacs...) pour éviter les manipulations inutiles lors du stockage/déstockage</p> <p>Dans la mesure du possible, l'adhérent arrive au club en tenue de navigation</p> <p>Il est souhaitable que les équipements individuels (casques, ceinture de trapèze gilets..) appartiennent à l'adhérent.</p> <p>Si utilisation d'un EPI appartenant au club prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attribution nominative à l'adhérent</li> <li>▪ Désinfection de l'EPI sur place au club</li> <li>▪ Stockage de ces EPI sur place au club</li> <li>▪ Numérotter les EPI pour faciliter leur stockage et leur réattribution</li> <li>▪ Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile)</li> </ul>	
Stockage bateau Parking et racks	Le rangement et la circulation dans le parking et le rangement des embarcations dans les racks seront organisés et régulés par les moniteurs afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale.	Plan de la Zone
Entretien des équipements individuels et de loisir EPIL (Gilet, gants, chaussons etc.)	<p>Le matériel et les équipements doivent être nettoyés après chaque utilisation. Les équipements individuels seront rincés par pulvérisation ou par trempage dans le respect des préconisations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Vérification de la fiche technique</b></li> <li>▪ <b>Utilisation de produits virucide à la norme (EN 14476) *;</b></li> <li>▪ Renouvellement quotidien du contenu des <b>bacs de désinfectant</b>,</li> <li>▪ Respect <b>protocole d'utilisation</b> fourni par le fabricant (dosage...)</li> <li>▪ Limitation de l'impact environnemental</li> <li>▪ Le matériel fourni est stocké et désinfecté sur place.</li> <li>▪ Séchage chaque fois que possible à l'extérieur et exposition aux UV</li> </ul> <p><b>Attention : ne pas utiliser de produits à base de javel/alcool sur les équipements individuels.</b></p>	Fiche technique du produit
Nettoyage du matériel nautique	<p><b>Nettoyage</b> et rinçage après chaque utilisation</p> <p><b>Désinfection</b> en respect des protocoles des fabricants</p> <p>Vérifier la <b>fiche technique</b> du produit utilisé pour limiter son impact environnemental.</p>	Fiche technique du produit



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

### Personnel bénévole et salarié

Général		
DUERP	Les salariés peuvent consulter le Document Unique de Prévention des risques professionnels (DUERP) soit au secrétariat, soit sur le site internet du club nautique du Marin.	
Information Formation	Organisation d'une ou plusieurs <b>séquences d'information/formation du personnel bénévole et salarié</b> : mise en œuvre des mesures pour accompagner les salarié(e)s sur le dispositif.	
Equipement de protection individuel de travail		
EPI nominatif	Fourniture et affectation <b>d'EPI de travail nominatif</b> (gilet, masque, paire de gants) Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable Si gants : les changer après chaque tâche. Les EPI devront être stockés à terre et dans chaque bateau de sécurité.	
Consigne d'utilisation et entretien des EPI	Porter des gants pour éviter les coupures, les salissures etc. Se laver les mains <b>au savon</b> chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, casque, bottes, etc . Préconiser le port de lunettes	
Equipement de protection individuel de travail		
Travail en équipe	Lors des réunions en présentiel il faut limiter le nombre de participants tout en respectant la distanciation de 1 m (une chaise sur deux et se mettre en quinconce...) Privilégier les <b>moyens de communication à distance</b> : pas de partage de papier/crayon <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de consignes</li> <li>• Téléphones (appel/sms)</li> <li>• ordinateurs portables et connexion internet</li> </ul>	
Moyens de communication	<b>Affectation nominatives des VHF</b> portables/téléphones portable pour la journée Désinfection adaptée et très régulière des matériels de communication à usage collectif (téléphones...)	
Matériel Pédagogique	Privilégier les <b>outils de travail individuels</b> (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) Pour les autres outils, prévoir un nettoyage de l'outil par son utilisateur après utilisation.	
Gestion du temps	L'organisation du travail <b>et le temps nécessaire</b> aux différentes activités seront lorsque nécessaire adaptés en fonction des contraintes exceptionnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des <b>amplitudes</b> horaires</li> <li>- Fractionnement des <b>pauses</b></li> <li>- Prévision d'un temps dédié au <b>nettoyage</b></li> <li>- Organisation des équipes par <b>roulement</b> pour qu'il y ait moins de personnes présentes en même temps sur la structure</li> <li>- Organisation des prises de poste en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes...</li> </ul>	
Intervention à plusieurs	<b>Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable</b> , constituer des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre <b>. Privilégier le travail côte à côte plutôt que face à face</b> avec toujours la distance de sécurité entre les personnes <b>. Pour se passer les charges, pratiquer la pose et la dépose</b> pour éviter le passage direct entre les opérateurs <b>Organiser la réception</b> des matériaux, les chargements/déchargements pour limiter les contacts	
Intervenir sur une personne blessée ou en difficulté	Une seule personne prend en charge le blessé, en s'équipant d'un masque et de lunette de protection (visière plastique), se lave les mains et utilise une solution hydroalcoolique aussi souvent que possible. Les vêtements souillés sont stockés dans un sac poubelle. Le malade est isolé du reste de l'équipage, en extérieur si possible.	



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Locaux de travail		
Matériel partagé en atelier	L'outillage et le matériel partagés doivent être <b>régulièrement nettoyés</b> à chaque remise d'une personne à l'autre et à la fin de la journée de travail Produits norme virucide (EN 14476) * Se laver les mains avec du savon ou gel hydro alcoolique en rentrant et sortant des ateliers	
Organisation	Organiser le <b>flux des personnes</b> dans les locaux de travail pour éviter de se croiser <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marquer au sol la distanciation si nécessaire</li> <li>• Limiter le nombre de personnes dans une pièce</li> </ul>	
Matériel roulant et nautique		
Consigne pour la conduite de véhicule terrestre	<b>Limitation</b> de la présence dans le véhicule à deux personnes Si le véhicule doit changer de conducteur. Il faut nettoyer le volant, les commandes, les poignées, mettre en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage / dételage des outils, si travail en binôme. Conduire et travailler vitres ouvertes pour une meilleure aération	
Matériel nautique de sécurité	Attribution d'un bateau de sécurité par encadrant pour la semaine En cas de changement d'utilisateur prévoir la désinfection des commandes Affecter également le petit matériel à un encadrant pour la semaine et désinfecter ce matériel à la fin de chaque utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le matériel pédagogique (bouées, ballons...)</li> <li>• les bidons/kits de sécurité embarqués associés aux bateaux de sécurité</li> </ul>	
Déplacements	Utiliser <b>individuellement</b> les véhicules, pas de transport collectif Si covoiturage : 2 personnes par véhicule avec installation en diagonale (1 devant/1 derrière). Port du masque obligatoire	
Vie collective		
Hydratation	Utilisation de <b>bouteilles d'eau individuelles ou personnelles (gourdes)</b> repérées avec le nom de chaque salarié(e) apposé dessus	
Pause	<b>Salle de pause</b> sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aération 3 fois par jour</li> <li>• Nettoyage des surfaces après chaque convive</li> <li>• Nettoyage des machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation</li> <li>• Usage de couverts personnels</li> <li>• Flux d'entrée et de sortie</li> <li>• Distanciation entre les personnes : 1 m.</li> <li>• Limiter le nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle</li> </ul>	Couverts personnels
Repas	Prioriser le repas pris seul ou le repas pris en extérieur (si le temps le permet)	
Vestiaires moniteurs	Les moniteurs doivent auto réguler le Flux d'entrée et de sortie dans le vestiaire moniteur : 1 personne à la fois dans le vestiaire. Il leur est préconisé d'arriver en tenue ou de se changer dans leur véhicule.	
Intervenir en cas de traumatisme ou d'incident		
Intervenir sur une personne blessée ou en difficulté	Une seule personne prend en charge le blessé, en s'équipant d'un masque et de lunette de protection (visière plastique), se laver les mains et utiliser une solution hydroalcoolique aussi souvent que possible. Les vêtements souillés sont stockés dans un sac poubelle. Le malade est isolé du reste de l'équipage, en extérieur si possible.	



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir